

26/04/2019 - révélation - lauréat - arts plastiques - montrouge



A l'occasion de l'ouverture de la 64e édition du Salon de Montrouge, l'ADAGP est heureuse d'annoncer le lauréat de la Révélation Arts Plastiques 2019.

Le Salon de Montrouge s'est positionné durablement dans le paysage des arts visuels comme un lieu de référence et un véritable tremplin pour les artistes émergents. Il leur offre de nombreuses opportunités: bourses, aides à projets, propositions d'expositions, prix et contacts professionnels.

L'ADAGP s'associe depuis cinq ans avec le Salon de Montrouge et s'appuie sur la présélection exigeante qu'il propose pour distinguer une Révélation dans les disciplines des arts plastiques. A travers les Révélation, l'ADAGP affirme son engagement envers la jeune création artistique française et la soutient dans la reconnaissance de son travail.



Cette année, le jury, coprésidé par **Sylvie Huerre-Debré** (ayant-droit d'Olivier Debré) et **Philippe Ramette** (artiste) et composé de **Carole Benzaken** (artiste), **Kenny Dunkan** (lauréat Révélation Arts Plastiques 2015), **Vincent Gonzalvez**, (responsable des résidences de la Cité internationale des arts), **Patrice Joly**, (rédacteur en chef de la revue Zéro2) et **Kokou Ferdinand Makouvia** (lauréat Révélation Arts Plastiques 2017), a tenu à distinguer le travail de

Arthur Hoffner.

Né en 1990, ce jeune artiste navigue entre art et design. Assemblées avec beaucoup de malice et des matières hétéroclites, les sculptures d'Arthur Hoffner interpellent par leur délicatesse et suggèrent une longue décantation artistique sur la magie de l'écoulement.

Le jury 2019 a été séduit par cette pièce « *déroutante et immédiate, inédite et en même temps évocatrice de nombreuses références (à Duchamp ou à Tati par exemple), qui semble avoir un usage et en même temps ne produit rien. C'est une œuvre formellement très aboutie, avec un traitement des matériaux étonnant, emprunté en partie à la culture du design, qui présage, au regard de la jeunesse de son auteur, de belles promesses de développement* ».

Le lauréat recevra une dotation de 5 000 Euros et sera mis à l'honneur dans le cadre d'une présentation dédiée sur les cimaises de l'ADAGP. Il bénéficiera d'un portrait filmé et diffusé sur le site d'Arte et participera également à la biennale Jeune Création Européenne.



[Retour à la liste des articles](#) [1]

Links

[1] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>